



ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2024



ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2024

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 14
Annexe 1 - État des résultats par programme	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Association Communautaire Fransaskoise de Regina Incorporée

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Association Communautaire Fransaskoise de Regina Incorporée Association Communautaire Fransaskoise de Regina Incorporée, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice 31 mars 2024 clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Association Communautaire Fransaskoise de Regina Incorporée Association Communautaire Fransaskoise de Regina Incorporée au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice 31 mars 2024 clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne

- 
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
 - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
13 juin 2024



Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
PRODUITS		
Subventions fédérales (Note 15)	\$ 90,750	\$ 158,000
Revenus de location (Note 2)	86,609	56,292
Fonds CSCR (Notes 16 & 20)	34,475	53,151
Autres subventions (Note 17)	33,594	41,500
Subventions des programmes d'emplois (Note 19)	30,259	9,793
Ventes diverses	26,379	28,192
Commandites et partenaires (Note 18)	20,982	10,075
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	16,150	3,285
Intérêts	<u>991</u>	<u>253</u>
	<u>340,189</u>	<u>360,541</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	200,859	95,045
Sous-traitants	56,635	113,639
Frais afférents (Notes 2 & 20)	36,662	33,347
Frais d'activités	24,779	29,482
Amortissement des immobilisations corporelles	21,425	5,573
Réparations et entretien	18,928	1,380
Honoraires professionnels	15,882	9,542
Fournitures et frais de bureau	14,533	14,613
Frais de déplacement, de repas et d'hébergement	9,501	7,662
Créances irrécouvrables	8,463	2,814
Assurances	7,150	6,844
Télécommunications	3,521	4,058
Frais bancaires	1,203	622
Publicité et promotion	219	11,742
Location de salles	-	690
Intérêts sur la dette à long terme (Note 13)	-	3,345
Dons	<u>-</u>	<u>1,350</u>
	<u>419,760</u>	<u>341,748</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(79,571)</u>	<u>18,793</u>
AUTRES ITEMS		
Produits d'assurances	17,539	33,334
Perte sur radiation des immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>(29,032)</u>
	<u>17,539</u>	<u>4,302</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>\$ (62,032)</u>	<u>\$ 23,095</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

3.

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

ACTIF NET	Investi en <u>immobilisations</u>	Grevé <u>d'affectation</u> (Note 14)	Non-grevé <u>d'affectation</u>	Total <u>2024</u>	Total <u>2023</u>
Solde au début de l'exercice	\$ 29,401	\$ 105,214	\$ 99,711	\$ 234,326	\$ 211,231
(Insuffisance) Excédent des produits sur les charges	(5,275)	-	(56,757)	(62,032)	23,095
Redressement des années antérieures (Note 23)	-	-	(6,000)	(6,000)	-
Affectation d'origine interne	<u>-</u>	<u>(30,214)</u>	<u>30,214</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	\$ <u>24,126</u>	\$ <u>75,000</u>	\$ <u>67,168</u>	\$ <u>166,294</u>	\$ <u>234,326</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2024

ACTIF		
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 4)	\$ 144,319	\$ 71,446
Dépôts à terme (Note 5)	33,959	32,970
Comptes à recevoir (Note 6)	118,530	222,126
TPS à recevoir	4,247	2,564
Frais payés d'avance	<u>3,245</u>	<u>3,089</u>
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	304,300	332,195
PART SOCIALE DANS LA COOPÉRATIVE DES PUBLICATIONS FRANSASKOISES	20	20
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 7)	<u>164,494</u>	<u>37,907</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>\$ 468,814</u>	<u>\$ 370,122</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 24,893	\$ 94,337
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 10)	15,602	8,454
Apports reportés (Note 11)	56,457	6,000
Versement prévus des dettes à long terme (Note 13)	11,321	16,000
Depôts de sécurité	<u>2,500</u>	<u>2,500</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	110,773	127,291
DETTE À LONG TERME (Note 13)	51,379	-
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 12)	<u>140,368</u>	<u>8,505</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>302,520</u>	<u>135,796</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	24,126	29,401
Actifs nets grevé d'affectation (Note 14)	75,000	105,214
Actif net non-grevé d'affectation	<u>67,168</u>	<u>99,711</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>166,294</u>	<u>234,326</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u>\$ 468,814</u>	<u>\$ 370,122</u>

Approuvé par les Administrateurs:

Lisette Marchildon, Administrateur

Lana Siman, Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	\$ (62,032)	\$ 23,095
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	21,425	5,573
Amortissement des apports reportés	(16,150)	(3,285)
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	29,032
Ajustement de l'emprunt CUEC	-	3,345
Revenus d'intérêts réinvestis	<u>(989)</u>	<u>(213)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	(57,746)	57,547
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	(29,254)	34,015
Fonds Carrefour des Plaines	18,677	248,782
Subventions à recevoir	108,175	(96,216)
Intérêts à recevoir	(2)	(40)
Frais payés d'avance	(156)	(91)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(69,443)	(200,399)
Salaires et cotisations sociales à payer	7,148	4,082
Apports reportés	50,457	(3,500)
Taxe sur les produits et services à payer	(1,683)	(24,274)
Depôts de sécurité	<u>-</u>	<u>(500)</u>
	<u>26,173</u>	<u>19,406</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Recette de dette à long terme	62,700	-
Remboursement de dette à long terme	(16,000)	(24,000)
Apport reçus pour acquisition d'immobilisations corporelles	<u>148,013</u>	<u>-</u>
	<u>194,713</u>	<u>(24,000)</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	<u>(148,013)</u>	<u>(36,939)</u>
 Augmentation (Diminution) nette de l'encaisse	72,873	(41,533)
 Encaisse au début de l'exercice	<u>71,446</u>	<u>112,979</u>
 Encaisse à la fin de l'exercice	\$ <u>144,319</u>	\$ <u>71,446</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Association communautaire Franskoise de Régina Inc. (Association) est une société constituée en vertu du « Non-Profit Corporations Act » de la Saskatchewan depuis le 13 janvier 1983. Son mandat est de développer et de promouvoir la langue française à Régina. L'Association est exonérée de l'impôt sur le revenu.

2. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE ET OBLIGATION CONTRACTUEL

En vertu d'une entente d'une durée indéfinie avec le Conseil des écoles fransaskoises, l'Association a obtenu le mandat de louer les espaces communautaires du Centre Communautaire Scolaire de Regina (CSCR) aux sites de le Carrefour des Plaines et du Carrefour Horizons. L'Association conserve la totalité des revenus de location des espaces communautaires, en échange, l'Association s'engage à fournir les surveillants lors de la location, à maintenir une assurance de biens et de responsabilité de 5 000 000 \$, à verser des frais afférents à l'exploitation et l'entretien en fonction des pieds carrés loués et finalement, de planifier et partager les coûts de remplacement des équipements avec les écoles. De plus, l'Association a obtenu la gratuité quant à sa propre utilisation de ses espaces.

3. SOMMAIRE DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de l'Association ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

- b) L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (subventions et dons). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les autres revenus, les revenus de commandites et partenaires et les ventes diverses sont constatés à titre de produits au moment où la vente, la commandite ou l'évènement a lieu.

Les revenus de location sont constatés à titre de produits de façon linéaire sur la durée des baux.

Les revenus de placements, qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, consistent de produits d'intérêts.

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024

Apports reçus sous forme de biens et services

- c) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'Association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur, si elle peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens sont utilisés dans le cours normale des activités de l'Association.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- d) La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

- e) L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.
- Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les dépôts à terme, les comptes clients, les subventions à recevoir, les intérêts à recevoir et les parts sociales.
- Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer, les salaires et charges sociales à payer, les dépôts de sécurité.
- Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

- f) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

- g) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	3 ans	Amortissement linéaire
Mobilier et équipement	3 ans	Amortissement linéaire
Système audio et vidéo	10 ans	Amortissement linéaire
Améliorations locatives	15 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges à l'état des résultats.

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024

4. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTATIONS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Encaisse grevée d'affectation externe - dépôts de sécurité \$ 2,500		\$ 2,500
Encaisse grevée d'affectation interne - actif net affecté	75,000	105,214
Encaisse grevée d'affectation - apports reportés	<u>56,457</u>	<u>6,000</u>
Total de l'encaisse affecté	133,957	113,714
Encaisse non-grevée d'affectation	<u>10,362</u>	<u>(42,268)</u>
Total de l'encaisse	<u>\$ 144,319</u>	<u>\$ 71,446</u>

5. DÉPÔTS À TERME

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Dépôt à terme, échéant en mars 2025 portant intérêt de 3%	\$ 33,959	\$ -
Dépôt à terme, échéant en mars 2024 portant intérêt de 3%	<u>-</u>	<u>32,970</u>
	<u>\$ 33,959</u>	<u>\$ 32,970</u>

Le conseil d'administration a affecté les dépôts à terme pour les projets de modernisation.

6. COMPTES À RECEVOIR

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Comptes clients	\$ 74,252	\$ 50,999
Centre Scolaire Communautaire Regina	34,475	53,151
Subventions à recevoir	9,750	117,925
Intérêts à recevoir	<u>53</u>	<u>51</u>
	<u>\$ 118,530</u>	<u>\$ 222,126</u>

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette 2024</u>	<u>2023</u>
Matériel informatique	\$ 12,471	\$ 8,758	\$ 3,713	\$ 7,831
Mobilier et équipement	95,337	43,315	52,022	4,406
Système audio et vidéo	27,022	4,054	22,968	25,670
Améliorations locatives	<u>88,903</u>	<u>3,112</u>	<u>85,791</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 223,733</u>	<u>\$ 59,239</u>	<u>\$ 164,494</u>	<u>\$ 37,907</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024

8. MARGE DE CRÉDIT

L'ACFR a une marge de crédit autorisée au montant de 30 000 \$. Cette marge est garantie par une charge en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières donnant au prêteur un lien réel sur tous les actifs présents et futurs de l'ACF avec aucune spécifique. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de la caisse Affinity majoré de 7,20%. Aucun intérêt n'a été versé sur la marge de crédit durant l'exercice.

9. CARTE DE CRÉDIT

L'Association a une carte de crédit ayant une limite totale de 5 000 \$, portant intérêt à 20,99%.

10. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 7 149 \$ (2023 - 5 674 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

11. APPORTS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Ministère de l'Éducation	\$ -	\$ 131,360	\$ 88,903	\$ 42,457
Financement Agricole Canada	-	30,000	16,000	14,000
Fondation Fransaskoise	4,000	10,000	14,000	-
Affinity Credit Union	<u>2,000</u>	<u>-</u>	<u>2,000</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 6,000</u>	<u>\$ 171,360</u>	<u>\$ 120,903</u>	<u>\$ 56,457</u>

12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent les apports reçus des bailleurs de fonds que l'Association a utilisé afin d'acheter des immobilisations corporelles. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Balance d'ouverture	\$ 8,505	\$ 11,790
Apports reçus au cours de l'exercice:		
Ministère de l'Éducation	88,903	-
Financement Agricole Canada	16,000	-
Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan	43,110	-
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(16,150)</u>	<u>(3,285)</u>
Balance de fermeture	<u>\$ 140,368</u>	<u>\$ 8,505</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024

13. DETTE À LONG TERME

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Prêt CUEC, avec un capital à payer de 40 000 \$, garanti par le gouvernement canadien, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 (a)	\$ -	\$ 16,000
Prêt du Centre Scolaire Communautaires de Regina, avec un capital à payer de 62 700 \$ portant un taux d'intérêt de 5 %, qui vient à l'échéance le 31 mars 2029. Les paiements mensuels sont de 1 183,23 \$ qui comprend intérêt et principal. Ce prêt est sans garantie.	<u>62,700</u>	<u>-</u>
Moins la tranche échéant à moins d'un an		
Paiements requis dans les 12 prochains mois	\$ 11,321	\$ 16,000
Dettes remboursables	<u>-</u>	<u>-</u>
Dettes courantes	<u>11,321</u>	<u>16,000</u>
Dettes à long terme	<u>\$ 51,379</u>	<u>\$ -</u>

(a) L'association a obtenu un prêt de 60 000 \$ dans le cadre du programme de compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Si l'association rembourse 40 000 \$ par le 31 décembre 2023, le solde de 20 000 \$ sera annulé. Dans le cas contraire, un intérêt de 5 % s'appliquera sur le solde, lequel sera remboursable en versements sur 24 mois. Puisqu'il existe une assurance raisonnable que l'association remboursera 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, l'association a comptabilisé 20 000 \$ en résultat net lors de l'octroi du prêt, lequel est présenté dans les subventions fédérales. Le passif résultant du solde de 40 000 \$ a été initialement comptabilisé à sa juste valeur de 35 456 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 5 %. L'Association considère que la différence de 4 544 \$ est une subvention en 2022. Étant donné que le prêt a été reçu en juillet, l'association a également comptabilisé des intérêts de 0 \$ (2023 - 3 346 \$) au résultat net.

Le total des paiements réguliers requis à l'égard de l'emprunt susmentionné pour chacun des cinq prochains exercices est le suivant :

2025	\$ 11,321
2026	11,900
2027	12,509
2028	13,149
2029	<u>13,821</u>
	<u>\$ 62,700</u>

14. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Modernisation du Bistro au Carrefour Horizons (CSCR)	\$ -	\$ 30,214
Amélioration infrastructures, matériel et opérations	<u>75,000</u>	<u>75,000</u>
	<u>\$ 75,000</u>	<u>\$ 105,214</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024



15. SUBVENTIONS FÉDÉRALES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Patrimoine Canada	\$ 90,750	\$ 153,000
Financement Agricole Canada	<u>-</u>	<u>5,000</u>
	<u>\$ 90,750</u>	<u>\$ 153,000</u>

16. FONDS CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE REGINA

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Fonds d'opérations	\$ <u>34,475</u>	\$ <u>53,151</u>

17. AUTRES SUBVENTIONS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Vice Versa	\$ 1,500	\$ 6,000
FDEFO - CÉCS	<u>32,094</u>	<u>35,500</u>
	<u>\$ 33,594</u>	<u>\$ 41,500</u>

18. COMMANDITES ET PARTENAIRES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Fondation fransaskoise	\$ 14,000	\$ -
Commandites	4,982	4,075
Affinity Credit Union	2,000	-
Conseil culturel fransaskois	<u>-</u>	<u>6,000</u>
	<u>\$ 20,982</u>	<u>\$ 10,075</u>

19. SUBVENTIONS DES PROGRAMMES D'EMPLOIS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Accès Emploi	\$ 24,855	\$ 3,917
Jeunesse Canada au Travail	<u>5,404</u>	<u>5,876</u>
	<u>\$ 30,259</u>	<u>\$ 9,793</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2024

20. LE FONDS CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE REGINA

L'Association et le Conseil des écoles fransaskoises (le « CÉF ») No. 310 sont les seuls membres de Le fonds Centre Scolaire Communautaire de Regina (le « Fonds CSCR »). Le mandat du fonds est de donner à la communauté fransaskoise de Regina un lieu et des moyens pour encourager son regroupement et son épanouissement. Le fonds CSCR n'existe pas au sens morale mais les deux membres sont des organismes exonorées d'impôt au sens de la loi de l'impôt sur le revenu du Canada alors il ne fait aucune provision pour l'impôt sur le revenu.

Dû au fait que l'Association nomme la moitié des membres du comité administratif du fonds CSCR, elle a la capacité d'influencer le contenu des politiques et de l'administration du fonds. Cette influence représente un contrôle sur le fonds CSCR.

Les états financiers du fonds CSCR pour les exercices se terminant le 31 mars 2024 et 31 mars 2023 sont:

	Fonds d'opérations	Fonds de Réserve	2024	2023
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE				
Actif	\$ 232,670	\$ 189,588	\$ 422,258	\$ 428,300
Passif	72,231	2,340	74,571	121,404
Solde de fonds	160,439	187,248	347,687	306,896
	\$ 232,670	\$ 189,588	\$ 422,258	\$ 428,300

ÉTAT DES RÉSULTATS

Produits	\$ 153,465	\$ 42,944	\$ 196,409	\$ 177,832
Charges	153,287	2,340	155,627	170,363
Excédent des produits sur les charges	\$ 178	\$ 40,604	\$ 40,782	\$ 7,469

FLUX DE TRÉSORERIE

Activités d'exploitation	\$ 42,142	\$ (151,486)
Activités de financement	(62,700)	-
Activités d'investissement	(78,448)	29,334
Augmentation (décroissance) nette de la trésorerie.	\$ (99,006)	\$ (122,152)

Transactions entre entités apparentées

Pendant l'exercice l'Association a encourus 35 220 \$ (2023 - 32 679 \$) de frais afférents due au Fonds CSCR. L'Association a un compte à payer de 3 870 \$ (2023 - 46 169 \$) pour ses frais afférents due au Fonds CSCR.

L'Association a un compte recevable de 34 475 \$ (2023 - 53 151 \$) du Fonds CSCR. Selon l'entente de partenariat signée le 24 septembre 2020 par l'Association et le CÉF, l'Association a droit à 80% des revenus net du Fonds d'opérations commençant en juin 2020.

Cette opération a été inscrite à la valeur d'échange qui correspond au montant de la contrepartie convenue entre les parties et est déterminée sur la base du recouvrement des coûts.

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024

21. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Des honoraires ont été versés à un membre du conseil d'administration de 0 \$ (2023 - 1 800 \$). De ce montant, un compte à payer existe en date de la fin de l'exercice pour un total de 0 \$ (2023 - 78 \$).

22. RISQUES FINANCIERS

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :

L'Association est exposée à un risque de crédit principalement lié aux comptes clients, aux subventions à recevoir et aux intérêts à recevoir. En date de la fin de l'exercice, deux clients représentent 54% (2023 - 54%) des comptes clients.

Risque de taux d'intérêt :

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur. L'Association est exposée à ce type de risque principalement en rapport à ses dépôts à terme.

Risque de liquidité :

L'Association est exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble de ses passifs financiers à court terme et de ça dette à long terme. En date de la fin de l'exercice, un fournisseur représente 0% (2023 - 54%) des comptes fournisseurs.

Risque de marché :

L'Association est exposée aux autres risques de prix relativement à ses revenus locatifs qui incluent des revenus de baux à long terme. La juste valeur de ces revenus pourrait changer comparativement au marché locatif local, cependant l'Association serait toujours tenue d'honorer les baux signés.

23. CORRECTION DES ÉTATS FINANCIERS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS

L'ACFR avait enregistré un compte à recevoir du programme PAMA au 31 mars 2023 qui ne sera pas recevable. Les résultats de cette correction aux années précédentes a été une diminution de 6 000 \$ à l'actif net non affecté ainsi qu'une diminution de 6 000 \$ aux subventions à recevoir.

24. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice courant.

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE REGINA INC.
ANNEXE 1 - ÉTAT DES RÉSULTATS PAR PROGRAM
Pour l'exercice se terminant le 31 MARS 2024

	Activités Socio- Culturel	Activités Sportives	Admin & Fonctionnement	Auto- Financement	Patrimoine (Bistro)	Total
PRODUITS						
Subventions fédérales (Note 15)	\$ 3,000	\$ -	\$ 87,750	\$ -	\$ -	\$ 90,750
Revenus de location (Note 2)	-	-	705	85,905	-	86,610
Fonds CSCR (Note 16 & 20)	-	-	-	34,475	-	34,475
Autres subventions (Note 17)	1,500	-	-	-	32,094	33,594
Subventions des programmes d'emplois (Note 19)	-	-	30,259	-	-	30,259
Ventes diverses	9,593	3,700	45	12,270	771	26,379
Commandites et partenaires (Note 18)	1,700	125	13,157	-	6,000	20,982
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	-	3,285	-	12,865	16,150
Intérêts	-	-	991	-	-	991
	15,793	3,825	136,192	132,650	51,730	340,190
CHARGES						
Salaires et charges sociales	-	-	130,022	56,551	14,286	200,859
Sous-traitants	712	-	39,497	435	15,991	56,635
Frais afférents (Notes 2 & 20)	-	-	-	3,870	32,792	36,662
Frais d'activités	16,768	340	5,096	1,300	1,276	24,779
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	21,425	-	-	21,425
Réparation et entretien	942	-	-	-	17,986	18,928
Honoraires professionnels	-	-	15,882	-	-	15,882
Fournitures et frais de bureau	1,565	-	11,418	515	1,035	14,533
Frais de déplacement, de repas et d'hébergement	6,883	-	2,265	352	-	9,501
Créances irrécouvrables	-	-	4,960	-	3,503	8,463
Assurances	-	-	7,150	-	-	7,150
Télécommunications	-	-	2,034	476	1,011	3,521
Frais bancaires	-	-	1,203	-	-	1,203
Publicité et promotion	213	-	-	6	-	219
	27,083	340	240,952	63,505	87,880	419,759
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ITEM	(11,290)	3,485	(104,760)	69,145	(36,150)	(79,570)
AUTRE ITEM						
Produits d'assurance	-	-	-	-	17,539	17,539
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(11,290)	3,485	(104,760)	69,145	(18,611)	(62,031)